

# Accompagnement protecteur des activistes kenyanais

DES RÉSULTATS EN 2021



## DEUX FORMATIONS DE FORMATEURS·TRICES

Sur la gestion de la sécurité et la sécurité numérique

Ont permis à 10 défenseur·es des droits humains de partager leurs connaissances avec d'autres DDH

## PUBLICATION D'UN MANUEL SIMPLIFIÉ SUR LA LOI DE 2006 SUR LES DÉLITS SEXUELS

Outil pratique pour une référence rapide, pour la diffusion de la sensibilisation et également pour le partage avec d'autres organisations



## LANCEMENT DE LA CAMPAGNE MULIKA WABAKAJI

(exposer les violeurs) vise à accroître la condamnation des auteurs de violence sexuelle et basée sur le genre

## COÛT DU PROJET

CHF 378'877

Participation de Fribourg-Solidaire CHF 23'259



**MALGRÉ LES DÉFIS LIÉS AUX MESURES VISANT À CONTENIR LA PANDÉMIE DE COVID-19 ET LES ABUS RESPECTIFS PAR LA POLICE POUR FREINER TOUTE SORT DE MANIFESTATION, LE MOUVEMENT DES DÉFENSEURS·EUSES DES DROITS HUMAINS AU KENYA A CONTINUÉ À SE DÉVELOPPER ET A ÉTÉ CAPABLE D'ADAPTER ET D'INTENSIFIER SES ACTIONS POUR DÉNONCER LES ABUS ET LA VIOLENCE ET PROMOUVOIR LES DROITS HUMAINS.**

**LE MOUVEMENT A ÉTÉ INNOVANT ET A COMPRIS QU'IL EXISTE D'AUTRES FORMES D'ACTION À ENVISAGER QUE DE DESCENDRE DANS LA RUE, COMME LES DIALOGUES COMMUNAUTAIRES, OU LES FRESQUES MURALES ET LA TRANSMISSION DE MESSAGES PAR FORME ARTISTIQUE, QUI SE SONT AVÉRÉES TRÈS PUISSANTES. LA DÉFINITION DE L'ART COMME UNE FORME D'EXPRESSION PACIFIQUE DANS LE CONTEXTE DES DROITS HUMAINS EST TRÈS IMPORTANTE**